

17/00056

W

12 5 JAN 2017

**ARRÊTE N°** 17/00056 **MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE DU** 12 5 JAN 2017  
fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun, au titre de l'année académique 2017 – 2018.

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°005 du 16 avril 2001, portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret n° 92/074 du 1<sup>er</sup> avril 1992 portant transformation des Centres Universitaires de Buéa et de Ngaoundéré en Universités ;
- VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- VU le Décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- VU le Décret n° 2005/348 du 10 septembre 2005 portant nomination des Présidents de Conseil d'Administration dans les Universités ;
- VU le Décret n° 2008/280 du 09 août 2008 portant création d'une Université à Maroua ;
- VU le Décret n° 2008/281 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'Université de Maroua ;
- VU le Décret n° 2008/282 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'École Normale Supérieure de Maroua ;
- VU le Décret n° 2010/371 du 14 décembre 2010 portant création d'une Université d'État à Bamenda ;
- VU le Décret n° 2010/372 du 14 décembre 2010 portant érection de l'École Normale Supérieure-Annexe de Bambili en deux établissements de l'Université de Bamenda ;
- VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 2012/433 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret n° 2015/398 du 15 septembre 2015 portant nomination de Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;
- VU le Décret n° 2015/541 du 27 novembre 2015 portant nomination d'un Vice-Chancellor à l'Université de Bamenda ;
- VU le Décret n° 2012/366 du 06 août 2012 portant nomination de responsables dans les Universités d'État ;
- VU le Décret n°2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination de responsables au Ministère l'Enseignement Supérieur.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Le présent arrêté fixe le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun, au titre de l'année académique 2017–2018.

**Article 2 :** Le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun, au titre de l'année académique 2017–2018, est fixé ainsi qu'il suit :

Universités	Dates de concours	Etablissements
Bamenda	<b>Vendredi 15 septembre 2017</b>	The first Cycle of the Higher Teacher Training College (HTTC) of Bambili.
	<b>Samedi 16 septembre 2017</b>	The second Cycle of the Higher Teacher Training College (HTTC) of Bambili.
	<b>Samedi 23 septembre 2017</b>	The first year of the first Cycle of the Higher Technical Teacher Training College (HTTTC) of Bambili.
	<b>Samedi 23 septembre 2017</b>	The third year of the first Cycle of the Higher Technical Teacher Training College (HTTTC) of Bambili.
	<b>Dimanche 24 septembre 2017</b>	The second Cycle of the Higher Technical Teacher Training College (HTTTC) of Bambili.
	<b>Jeudi 28 et Vendredi 29 septembre 2017</b>	The first year of the Nursing and Medical Laboratory Sciences of the Faculty of Health Sciences of the University of Bamenda (FHS).
	<b>Jeudi 28 septembre 2017</b>	The first year of Higher Institute of commerce and Management (H.I.C.M.)
	<b>Samedi 16 septembre 2016</b>	The first year of the Engineering cycle of College of Technology (COT)
	<b>Samedi 09 septembre 2017</b>	The first of the Higher Institute of Transport and Logistics (HITL) of the University of Bamenda.

